

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITES DE SELECTION  
EN EQUIPE DE FRANCE EN  
SAISON 2021-2022**

---

**CYCLISME**

***PISTE-SPRINT***





# PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

**Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :**

1 - Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du directeur du programme Olympique (DPO), après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licencié-e-s UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant-e-s. Les remplaçant-e-s peuvent être désigné-e-s « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il/elle est retenu-e, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive , qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout-e sportif/sportive dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs/sportives s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



# *PRINCIPES SPECIFIQUES A LA PISTE SPRINT*

- **Disciplines olympiques**
  - **Sprint :**
    - **Vitesse par équipe**
    - **Vitesse**
    - **Keirin**
  
- **Disciplines non olympiques**
  - **Sprint :**
    - **KM (H) / 500m (F)**

Le programme des Équipes de France sur piste s'intègre dans un objectif global permettant de contribuer à l'objectif des Jeux Olympiques 2024. A ce titre, les disciplines actuellement au programme des Jeux Olympiques revêtent un caractère prioritaire de préparation pluriannuelle, sans pour autant négliger les autres épreuves en raison de leur complémentarité avec les autres spécialités, mais aussi d'un éventuel retour au programme olympique.

La particularité du calendrier international sur piste avec différents systèmes d'éligibilité de la nation et/ou des coureurs nécessite également une importante flexibilité afin que les potentiels internationaux disposent des conditions requises par la réglementation UCI, permettant de contribuer à cet objectif olympique.

# CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Lieu
1	STAGE PRÉPARATION	20/03	01/04	13	ANADIA
2	GRAND PRIX Classe 1	14/4	17/04	4	GAND
3	COUPE DES NATIONS n°1	18/04	25/04	7	GLASGOW
4	COUPE DES NATIONS n°2	04/07	11/07	7	CALI
5	STAGE PRÉPARATION	18/07	22/07	5	BOURGES
6	CHAMPIONNATS D'EUROPE	08/08	17/08	11	MUNICH
7	CHAMPIONNATS DU MONDE	09/10	16/10	8	SQY



# *MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE*

## Stages

Un programme de stages est mis en place par la FFC afin d'évaluer et identifier les qualités des sportifs dans différentes spécialités sur piste, de préparer aux échéances internationales, de perfectionner certains facteurs et d'optimiser la préparation des sportifs aux échéances internationales.

Ces stages sont complémentaires des activités des clubs et/ou teams, des comités départementaux et régionaux et des différentes actions de formation, de perfectionnement, de suivi et d'évaluation par les différents acteurs du cyclisme français. Ils sont obligatoires dans la cadre de la préparation des équipes de France.

Ainsi, pour chaque stage, sont retenus les sportifs suivant leurs capacités futures ou immédiates à intégrer l'Équipe de France sur différentes compétitions internationales, dont les objectifs sont les Jeux Olympiques 2024.

# Championnats du Monde Elite

## Octobre 2022 : SAINT QUENTIN EN YVELINES

---

### ➔ Éligibilité de la nation :

La France doit avoir accueilli au moins un évènement international sur piste enregistré au calendrier UCI, depuis la dernière édition des Championnats du Monde.

L'équipe de France doit remplir les conditions suivantes :

- participation à au moins une manche de coupe du monde de la spécialité
- participation au plus récent Championnat Continental de la spécialité
- participation au plus récent Championnat du Monde junior

### ➔ Éligibilité des coureurs :

Les critères de qualification aux Championnats du Monde dépendent du classement UCI établi six semaines avant le début de l'épreuve.

Pour participer à une épreuve individuelle l'athlète doit posséder au minimum 250 points dans la discipline concernée. Cela ne s'applique pas pour le Km, le 500m et la Vitesse par équipe.

Dans l'ordre du classement UCI sur Piste :

Pour les épreuves par équipes, quota d'une équipe par nation.

Pour les épreuves individuelles, les places seront attribuées en fonction du classement UCI individuel sur piste.

Spécialité	Hommes	Femmes
Vitesse par équipes	1 équipe / nation	1 équipe / nation
Vitesse	30	30
Keirin	24	24
KM / 500m	24	24

En plus des coureurs qualifiés par un classement UCI sur piste, selon les quotas indiqués ci-dessus, sont également qualifiés pour participer au championnat du monde élite, les champions du Monde en titre et les champions d'Europe (hommes et femmes) 2022 dans la spécialité concernée.

La participation maximum par nation est la suivante :

Spécialité	Hommes	Femmes
Vitesse par équipes	4	4
Vitesse	2	2
Keirin	2	2
KM / 500m	2	2

### ➔ Critères de sélection nominative des sportifs titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportifs titulaires démontrant des qualités spécifiques propres à chaque épreuve permettant à la France d'obtenir des titres ou des médailles dans chacune des épreuves. A ce titre, les performances chronométriques, techniques et tactiques de l'année en cours, les performances lors des épreuves de Coupe du Monde et Championnats de l'année écoulée ainsi que sur différentes épreuves internationales de la saison en cours permettent de démontrer ces qualités et le niveau de capacité de performance du sportif.

Les coureurs doivent avoir participé aux différents regroupements et aux éventuels tests de sélections définis par le head coach sprint avec des objectifs chronométriques.

La sélection nominative prend en compte les objectifs de l'olympiade et l'implication des sportifs dans le projet olympique.

La sélection nominative de l'Équipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

### ➔ **Vitesse par équipe**

Une seule équipe est sélectionnée.

Sont sélectionnables les sportifs démontrant en 2021 et 2022, une performance chronométrique inférieure à :

Hommes :

- ➔ 1er tour : 17,50 secondes
- ➔ 2ème tour : 12,70 secondes
- ➔ 3ème tour : 13,00 secondes

Sont sélectionnés comme titulaire les sportifs ayant réalisé les meilleures performances chronométriques en 2021 et 2022. Le poste de remplaçant sera déterminé au regard des performances réalisées sur les postes 2 et 3 durant la saison. Si nécessaire un test sur 750 mètres départ arrêté permettra de départager les coureurs.

Sont sélectionnables les sportives démontrant en 2021 et 2022, une performance chronométrique inférieure à :

Femmes :

- ➡ 1er tour : 20,00 secondes
- ➡ 2ème tour : 14,20 secondes
- ➡ 3ème tour : 14,80 secondes

Sont sélectionnées comme titulaire les sportives ayant réalisé les meilleures performances chronométriques en 2021 et 2022.

## ➡ Vitesse individuelle

2 coureurs par nation au maximum sont sélectionnés.

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait à l'un des critères suivants dans l'épreuve en question :

- Titulaires de la vitesse par équipe dans ce même championnat du monde
- Top 6 aux Championnats de Monde 2021
- Top 4 aux Championnats d'Europe Elite 2022
- Top 3 en Coupe des nations 2022
- Temps inférieur à 9,70(hommes) et 11,0 (femmes) aux 200m lancés

Sont sélectionnés en priorité les sportifs titulaires de la vitesse par équipe à ce même championnat du monde.

## ➡ Keirin

2 coureurs par nation au maximum sont sélectionnés.

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait à l'un des critères suivants dans l'épreuve en question :

- Titulaires de la vitesse par équipe dans ce même championnat du monde
- Top 6 aux Championnats de Monde 2021
- Top 6 aux Championnats d'Europe Elite 2022
- Top 3 en Coupe des nations 2022

Sont sélectionnés en priorité les sportifs titulaires de la vitesse par équipe à ce même championnat du monde.



## ➔ Kilomètre / 500 m

2 coureurs par nation au maximum sont sélectionnés

Sont sélectionnables les sportifs ayant déjà réalisé un temps inférieur à 1'02''00 pour le kilomètre lors des deux dernières saisons (2021-2020) ou 36''00 au 500m pour les femmes.

Sont sélectionnés les sportifs ayant réalisé les critères de performance chronométrique cités préalablement. Le champion de France 2022 du kilomètre et la championne de France du 500m sont prioritaires à la sélection s'ils répondent aux critères de performance cités préalablement.

Si les quotas maximaux ne sont pas atteints, les quotas seront attribués dans l'ordre du classement aux Championnats de France 2022.

# Championnats d'Europe Elite

## Août 2022 : Munich (ALLEMAGNE)

### ➔ Critères de sélection nominative des sportifs titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportifs démontrant des qualités spécifiques dans chaque discipline afin de permettre à la France d'obtenir des titres et podiums dans chaque spécialité.

Les coureurs doivent avoir participé aux différents regroupements et aux tests de sélections définis par les entraîneurs nationaux avec des objectifs chronométriques.

La sélection nominative de l'Équipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

La participation maximale pour la France est la suivante, sous réserve d'absence de modification réglementaire (UCI et/ou UEC) :

Spécialité	Hommes	Femmes
Vitesse par équipes	4	4
Vitesse	2	2
Keirin	2	2
KM / 500m	2	2

### ➔ Vitesse par équipe

1 seule équipe est sélectionnée.

Sont sélectionnables les sportifs démontrant en 2022, une performance chronométrique inférieure à :  
Hommes :

- ➔ 1er tour : 17,6 secondes
- ➔ 2ème tour : 12,80 secondes
- ➔ 3ème tour : 13,1 secondes

Sont sélectionnés les sportifs ayant réalisé les meilleures performances chronométriques et techniques lors des coupes des nations de la saison 2021/2022.

Sont sélectionnables les sportives démontrant en 2021 et 2022, une performance chronométrique inférieure à :

Femmes :

- ➔ 1er tour : 20,30 secondes
- ➔ 2ème tour : 14,50 secondes
- ➔ 3ème tour : 15,0 secondes

Sont sélectionnées comme titulaire les sportives ayant réalisé les meilleures performances chronométriques en 2021 et 2022.

## ➔ Vitesse individuelle

2 coureurs par nation sont sélectionnés.

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait à l'un des critères suivants dans l'épreuve en question :

- Titulaires de la vitesse par équipe dans ce même championnat d'Europe
- Top 6 aux Championnats de Monde 2021
- Top 6 aux Championnats d'Europe Elite 2021
- Top 3 en Coupe des nations 2022
- Temps inférieur à 9,80(hommes) et 11,2(femmes) aux 200m lancés

Sont sélectionnés en priorité les sportifs titulaires de la vitesse par équipe à ce même championnat d'Europe.

## ➔ Keirin

2 coureurs par nation sont sélectionnés

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait à l'un des critères suivants dans l'épreuve en question :

- Titulaires de la vitesse par équipe dans ce même championnat d'Europe
- Top 6 aux Championnats de Monde 2021
- Top 6 aux Championnats d'Europe Elite 2021
- Top 3 en Coupe des nations 2022

Sont sélectionnés en priorité les sportifs titulaires de la vitesse par équipe à ce même championnat d'Europe.

## ➔ Kilomètre / 500 m

2 coureurs par nation sont sélectionnés

Sont sélectionnables les sportifs ayant déjà réalisé un temps inférieur à 1'02 lors des deux dernières saisons ou 36,0 pour les femmes.

Sont sélectionnés les sportifs ayant réalisés durant la saison 2022 les meilleures performances chronométriques que ce soit en compétition ou lors de tests.

## Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr)

## Direction Technique Nationale / Head-coach

- Herman TERRYN – Head Coach Piste Sprint

## Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Grégory BAUGE – Entraîneur National Piste

## Diffusion des Sélections en Equipe de France



The image shows a screenshot of the Fédération Française de Cyclisme website. A red callout bubble at the top right points to the URL [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr). Another red callout bubble on the left points to the 'HAUT NIVEAU / Equipe de France' section. A third red callout bubble at the bottom center points to the 'Sélections' section. The website header includes navigation tabs: LA FÉDÉRATION, PRATIQUER, HAUT NIVEAU, ÉVÉNEMENTS, STRUCTURER, and SE FORMER. The main content area is divided into several columns:

- Equipe de France**: L'équipe de France, c'est quoi ? Sélections / modalités
- Cyclistes de haut niveau**: Sport de haut niveau, Accompagnement socio professionnel, Portail du Suivi Quotidien du Sportif
- Les Pôles**: Pôle France
- Détection**
- Recherche et performances**: Projet de performance
- Surveillance Médicale Réglementaire (SMR)**: Qu'est ce que la SMR, Validation licence - test à l'effort, Suivi biologique

A sidebar on the left features a 'HAUT NIVEAU' banner with the text: 'Accompagner et former les cyclistes pour remporter des victoires mondiales et olympiques est une mission de la FFC. Avec les sportives et les sportifs qui s'engagent dans cette aventure, nous partageons les valeurs de l'olympisme : « l'amitié, le respect et l'excellence ».